



La migration des personnes
hautement qualifiées depuis et vers
le Sénégal : historicité,
actualité et perspectives

Serigne Mansour Tall & Aly Tandian

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2010/22

Série sur la migration hautement qualifiée
Module Socio-Politique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

**Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration hautement qualifiée
module socio-politique**

CARIM-AS 2010/22

**La migration des personnes hautement qualifiées depuis et vers le Sénégal :
historicité, actualité et perspectives**

Serigne Mansour Tall (1) & Aly Tandian (2)

Chargé de programme, ONU-Habitat, Dakar (1)

Enseignant - chercheur, université Gaston Berger de Saint-Louis (2)

Cette publication fait partie d'une série de publications sur la migration hautement qualifiée préparées pour le CARIM et présentées lors d'une rencontre organisée à Florence : "La migration hautement qualifiée de, vers et à travers les pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne" (30 novembre – 1 décembre 2009).

Cette série sera ensuite discutée à l'occasion de deux rencontres entre décideurs politiques et experts au cours du printemps 2010, dont les conclusions seront également publiées.

L'ensemble des travaux sur la migration hautement qualifiée est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques ;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales

Centre Robert Schuman

Institut universitaire européen (IUE)

Convento

Via delle Fontanelle 19

50014 San Domenico di Fiesole

Italie

Tél: +39 055 46 85 878

Fax: + 39 055 46 85 755

Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Au cours des dernières années, la composition des flux migratoires depuis et vers le Sénégal a connu de profondes évolutions, notamment en raison de la présence croissante de migrants hautement qualifiés. La crise économique, sociale, politique, etc. et la faillite des services sociaux consécutive aux programmes d'ajustement structurel ont considérablement alimenté ce phénomène. L'émigration des Sénégalais hautement qualifiés s'explique en partie par la recherche de meilleures conditions de travail et de salaires plus élevés. Parallèlement, la profonde instabilité politique de la région a précipité l'arrivée massive au Sénégal de migrants hautement qualifiés originaires d'autres pays africains. Ainsi, au Sénégal comme dans les autres pays de départ, la migration hautement qualifiée s'est accentuée - en dépit des efforts mobilisés par les politiques - et concerne désormais tous les secteurs professionnels (santé, enseignement, etc.).

Abstract

In the last years, migratory flows to and from Senegal have taken on new forms . In particular, the migration of highly-skilled individuals has become significant, in the wake of profound political and economic crises and particularly following on from the collapse of the country's social services provoked by extensive structural adjustment programs. The departure of highly-skilled Senegalese nationals is largely due to economic push and pull factors. But chronic political instability in the region has also brought into Senegal substantial numbers of highly-skilled workers from other African countries. Consequently, highly-skilled migration is on the rise in Senegal as well as in other sending countries and, despite various policy initiatives, it is to be found along the whole spectrum of professional activities (health, teaching, etc.).

Introduction

Malgré la publication de plusieurs études sur le sujet au cours des dernières années, le thème de la migration des Sénégalais présente encore beaucoup de zones d'ombres. Cette réalité s'explique notamment par le manque de statistiques fiables et exhaustives et par l'absence de données empiriques concernant certaines catégories de migrants comme les migrants hautement qualifiés. Pourtant des travaux récents comme ceux de Clemens (2006 et 2009) montrent à quel point cette question est devenue importante. Dans le cas du Sénégal le travail de recherche de B. Ndione en 1993 avait porté sur les étudiants sénégalais en France et sur leurs motivations migratoires. Nul doute que pour à la fois mieux gérer les flux, et cerner les conséquences de ce phénomène, l'étude des flux migratoires depuis et vers le Sénégal ne doit plus aujourd'hui se limiter au dénombrement des entrées et sorties du territoire. Elle doit également s'intéresser aux motivations et au profil des candidats au voyage. La migration hautement qualifiée est un aspect essentiel de la relation entre migration et développement.

Au Sénégal, on a tendance à considérer que l'émigré moyen correspond à ce que la presse et les populations appellent communément « modou modou » : un jeune de sexe masculin d'origine rurale, travaillant surtout dans le secteur informel. Plus tard quand la migration féminine s'est développée, l'équivalent féminin du « modou modou » est devenu le « fatou fatou ». ¹ Mais après analyse des données disponibles, on se rend rapidement compte de la diversité des itinéraires et des profils migratoires.

La vague des départs s'est généralisée et concerne aussi des catégories de la population jusque-là épargnées. Certains ont été formés dans leurs pays de destination, d'autres ont quitté le Sénégal après de brèves périodes d'activité professionnelle que des salaires peu rémunérateurs, des conditions de travail difficiles et une considération sociale limitée par l'émergence de « nouveaux riches » - émigrés, hommes politiques, commerçants du secteur informel - ont rendues peu attractives. Pour les personnes qualifiées ou diplômées, une des alternatives est d'émigrer pour essayer de s'extirper de cette frustration. Pour d'autres, le départ est aussi une stratégie pour se doter des moyens d'investir dans sa propre entreprise. Cette catégorie comprend notamment les médecins et les ingénieurs. Pour d'autres, comme les enseignants, l'émigration est le moyen de changer de métiers, de se reconvertir dans un nouveau domaine. A ces départs individuels s'ajoutent les recrutements organisés d'enseignants vers des pays africains relativement aisés. Durant les années 1980, le Gabon, la Côte d'Ivoire et plus récemment les Seychelles ont recruté en masse des enseignants sénégalais. Malgré le contrôle de l'Etat, un nombre important mais malheureusement difficiles à évaluer de diplômés de l'Université de Dakar sont partis enseigner, moyennant des salaires cinq fois plus élevés, le français et les mathématiques au Gabon et en Côte d'Ivoire. Cette forme d'assistance technique Sud-Sud n'a pas été suffisamment organisée par les Etats et a connu des difficultés liées à 'l'Ivoirité' ² et à la 'gabonisation' ³ (Tall 2009).

Si le Sénégal a été longtemps perçu comme un pays de départ, force est de constater qu'il est également devenu un pays de transit et d'accueil de populations hautement qualifiées. Qu'est ce qui

¹ Au Sénégal, il est courant d'utiliser l'expression « *modou modou* » pour désigner les migrants qui se rendaient en France et qui étaient originaires du bassin arachidier, mais au fil du temps et surtout avec la présence de plus en plus importante des femmes dans les flux migratoires, on parle de « *fatou fatou* » pour désigner ces migrantes.

² Concept politique défendant un nationalisme ivoirien employé par le Président Henri Konan Bédié. Le concept a connu des dérives par la prise en considération de deux catégories les « Ivoiriens de souche » et les « Ivoiriens étrangers ». Ce concept a donné lieu à des idées xénophobes qui ont favorisé la guerre civile.

³ Il s'agit de donner les emplois en priorité aux Gabonais. C'est une sorte de préférence nationale motivée par la baisse des ressources publiques. Selon le Code du travail du Gabon : Chapitre IV, Article 104 "Le recrutement d'un travailleur étranger doit être précédé d'une autorisation d'emploi délivrée par le Ministre chargé du travail et faire l'objet d'un contrat de travail visé par les services compétents du Ministère du travail.

explique ce changement de profil ? S'agit-il dès lors que le mouvement n'est plus à sens unique, un « brain drain », terme réducteur dans la mesure où il ne prend pas en compte les aspects positifs de cette circulation ? Dans cette note, nous préférons qualifier ce phénomène de mobilité des compétences, du fait que ces compétences ont de plus en plus souvent été acquises à l'étranger.

Quelles sont les différentes catégories d'émigrés et d'immigrés hautement qualifiés au Sénégal ? Comment se place et évolue cette migration de personnes hautement qualifiées dans le contexte global de la migration sénégalaise ? Quels sont les discours qui accompagnent ce phénomène peu interrogé ?

Dans le cadre de cette recherche, la collecte des informations s'est réalisée à partir de documents officiels (rapports de recherches, registres, etc.) et d'entretiens auprès des services de ressources humaines des universités Cheikh Anta Diop de Dakar et Gaston Berger de Saint-Louis. Cette démarche nous a permis de mieux cerner les dynamiques et enjeux des flux migratoires hautement qualifiés depuis et vers le Sénégal. En outre, des entretiens ont été également réalisés avec des membres du Syndicat Autonome d'Enseignants du Supérieur (SAES) de Saint-Louis et de Dakar et d'établissements universitaires privés à Dakar.

A. Le Sénégal : un pays de départ de migrants hautement qualifiés.

Les premiers migrants sénégalais se rendaient principalement en Europe et en Afrique. Ils travaillaient dans le commerce ambulancier, comme ouvriers dans les industries, ou agents subalternes dans le nettoyage. Ce profil type du migrant sénégalais a subi avec la vague migratoire consécutive à la sécheresse et aux crises pétrolières des changements importants. Les ruraux partent en masse vers des destinations plus diverses, même si l'activité professionnelle et le profil restent à peu près les mêmes, c'est-à-dire ils sont des migrants analphabètes avec de faibles possibilités d'insertion.

Avec la crise économique, sociale, politique, etc. et la faillite des services sociaux provoquée par les programmes d'ajustement structurel, les recrutements dans l'administration se sont raréfiés et les catégories les plus instruites ont vu leurs conditions sociales et économiques se détériorer très rapidement. Certains vont quitter l'administration par le biais de départs négociés moyennant le paiement d'un pécule afin de se reconvertir dans les affaires, d'autres ont tout simplement émigré après avoir reçu le paiement de leurs droits. En somme, les migrants sénégalais hautement qualifiés sont des fonctionnaires qui ont volontairement négocié leur départ, des personnes victimes de déflation au cours des dernières années au Sénégal, des universitaires et des cadres à la recherche de meilleures conditions de travail, etc.

Les cadres et les fonctionnaires : la vague des candidats au départ dans les années 1990

Au cours des années 90, de nombreux Sénégalais qui étaient des fonctionnaires de l'Etat se sont rendus en Europe ou aux Etats-Unis et de plus en plus en Italie et en Espagne. Ces pays sont durant cette période les destinations les plus prisées. Cette tendance laisse penser que l'héritage colonial et la maîtrise de la langue ne sont plus les seuls facteurs décisifs pour migrer. Avec ces nouvelles destinations, les stratégies migratoires sont de moins en moins fondées sur des affinités familiales ou des appartenances ethniques et géographiques, etc.

Le choix de l'Italie s'explique également par le fait qu'en 1990 ce pays amorçait sa politique de régularisation au moment où il était devenu de plus en plus difficile pour les candidats au voyage de rester ou de se rendre en France.

Certains de ces Sénégalais arrivés en Italie ont bénéficié précédemment d'une ou plusieurs années de mise en disponibilité. En revanche d'autres administrateurs ont préféré abandonner leur emploi ou prendre une retraite anticipée ou un départ volontaire négocié avec leur employeur. La mise en disponibilité est prononcée d'office par l'autorité administrative en cas de maladie ou à la demande du fonctionnaire. Deux mois avant l'expiration de la durée accordée, le bénéficiaire devra déposer une

demande de réintégration.⁴ Cette démarche permet au candidat de minimiser les risques d'échec en lui offrant les garanties pour qu'en cas d'insuccès le retour à la case départ reste possible.

Cette démarche est protégée par le Code du travail sénégalais qui stipule que :

« Le travailleur peut, sur sa demande, bénéficier d'une mise en disponibilité. La mise en disponibilité est la position du travailleur qui, pour convenances personnelles et après y avoir été autorisé, cesse momentanément son service chez l'employeur. Pendant cette période, le travailleur ne bénéficie pas de son salaire et des accessoires de celui-ci, ni de ses droits à l'avancement, à l'ancienneté, à la retraite et, d'une façon générale, des dispositions du présent code. La mise en disponibilité revêt un caractère exceptionnel laissé à la seule appréciation de l'employeur ».⁵

Dans le cadre de la politique de restructuration, le gouvernement sénégalais a cherché à favoriser le départ volontaire d'employés de la fonction publique parvenus à un certain âge. Il s'agit d'une sorte de mise à la retraite anticipée. Ceux qui, en toute connaissance de cause, ont décidé de partir, ont reçu immédiatement une somme globale proportionnelle à leurs états de service, l'objectif étant de les inciter à se lancer dans l'initiative privée de façon à créer des emplois.⁶

Etant donné le nombre important de candidats⁷ au départ volontaire et face aux exigences de la Banque Mondiale, le Sénégal a été amené à réduire de façon implacable, voire à arrêter, tout recrutement dans la Fonction Publique, et même à inciter les fonctionnaires en activité à un départ volontaire, afin de réduire la masse salariale.

Ces fonctionnaires de l'Etat partis en majorité en Italie sont très souvent embauchés dans les fabriques de textiles, les tanneries, etc. Il existe de véritables changements de comportements résidentiels dans les villes situées au Nord de l'Italie. Contrairement aux premiers migrants qui espéraient faire fortune dans le commerce et rentrer au pays, les migrants hautement qualifiés ont de moins en moins l'idée d'un retour immédiat, comme le confirme l'arrivée de leur épouse et de leur famille. Ces migrants hautement qualifiés, contrairement aux voyageurs sénégalais traditionnels qui se sédentarisent dans un même lieu, s'inscrivent dans une dynamique de mobilité et recherchent en permanence un mieux être du fait qu'ils ont été pendant longtemps habitués au salariat.

Ce nouveau type de migration, exode des compétences ou encore "*évasion*" de travailleurs qualifiés, affecte plusieurs couches professionnelles sénégalaises même si elle concerne surtout des professionnels de la santé, des gendarmes, des policiers, des enseignants, des ingénieurs ou techniciens en informatique, en électronique ou en mécanique, etc. (Tandian, 2006).

Parallèlement à ces fonctionnaires de l'Etat qui ont négocié leur départ anticipé, il y a eu au Sénégal, des nombreux étudiants et enseignants qui ont volontairement quitté le pays pour se rendre à l'étranger. Cette situation s'est surtout matérialisée à la suite de la grande grève universitaire de 1988 qui s'est soldée par une année scolaire non validée avec subséquemment un découragement de nombreux étudiants qui ont préféré partir à l'étranger.

⁴ Signalons au passage que les non-fonctionnaires ne peuvent en aucun cas bénéficier d'une disponibilité mais d'une suspension d'engagement ou de contrat (Cf. République du Sénégal. Code du travail - Section 5 - De la disponibilité - Article L. 68).

⁵ République du Sénégal. Code du travail - Section 5 - De la disponibilité - Article L. 68.

⁶ Si certains Sénégalais ayant bénéficié de départ volontaire ont ouvert des commerces d'autres ont préféré investir dans le transport en commun.

⁷ En août 1991, sur les 4.140 demandes de départ formulées, 3.745 c'est-à-dire 90% ont quitté la fonction publique, ce qui a coûté à l'Etat 15,7 milliards de francs CFA (le coût moyen par fonctionnaire est estimé à environ 4,2 millions de francs CFA). La plupart des départs volontaires ont eu lieu aux échelons inférieurs, les deux premiers échelons représentant environ 46% du total.

La migration des étudiants et des Universitaires

A partir des années 1980 avec l'arrêt des recrutements dans la fonction publique et la morosité du secteur privé, les possibilités d'insertion des diplômés se sont réduites de manière considérable. Certains étudiants, diplômés ou non, ont quitté le Sénégal pour poursuivre ou reprendre leurs études en France, au Canada ou aux Etats-Unis. D'autres sont partis en Espagne ou en Italie pour y devenir de simples marchands ambulants ou des ouvriers dans les fabriques. Cette situation a été encouragée par des chansons et discours populaires qui fustigeaient la politique éducative de l'état du Sénégal⁸ ou qui survalorisaient la réussite des émigrés.

Ainsi, « l'école n'est plus réellement dans l'imaginaire sénégalais un vecteur de promotion sociale et de valeurs nationales ». ⁹ Partir à l'étranger est devenu une stratégie de promotion sociale qui affecte de plus en plus les étudiants qui subissent la pression de leurs proches. La migration est perçue comme un ascenseur social qui accélère la réussite.

La percée des Sénégalais dans le Sud de l'Europe, en particulier l'Italie et l'Espagne a permis de répondre à la demande de main-d'œuvre devenue essentielle au fonctionnement des activités agricoles ou industrielles qui souffraient de l'exode des natifs vers les régions situées au nord de l'Espagne et de l'Italie. Par ailleurs de nombreux étudiants sénégalais ont émigré en Europe méditerranéenne, dans les provinces italiennes de Lombardie, du Piémont, de Vénétie, Toscane, etc.¹⁰ et espagnoles de Catalogne, Madrid, Valence, etc.

Parallèlement, l'environnement universitaire sénégalais a perdu au cours des dernières années une part importante de son effectif d'enseignants partis pour diverses destinations et en particulier vers les Etats-Unis où ils espèrent trouver de meilleures conditions de travail. L'épanouissement intellectuel et des salaires valorisants sont souvent évoqués pour expliquer le départ de ces migrants hautement qualifiés.

« Ce n'est pas encourageant ! C'est ce genre de problème qui favorise 'la fuite des cerveaux'. Avant de m'engager à enseigner ici l'année prochaine, je vais y réfléchir par deux fois. C'est catastrophique ! Cela fait un mois que nous attendons. On n'aura même pas de vacances, ni le temps de préparer nos cours. On est toujours sous tensions, alors que c'est notre droit (...) il y a une crise systémique à l'université. Tout le monde se plaint. On est comme les étudiants qui réclament leurs bourses. La seule différence, c'est qu'on ne peut pas comme eux sortir et casser des bus », schématise un maître-assistant de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.¹¹

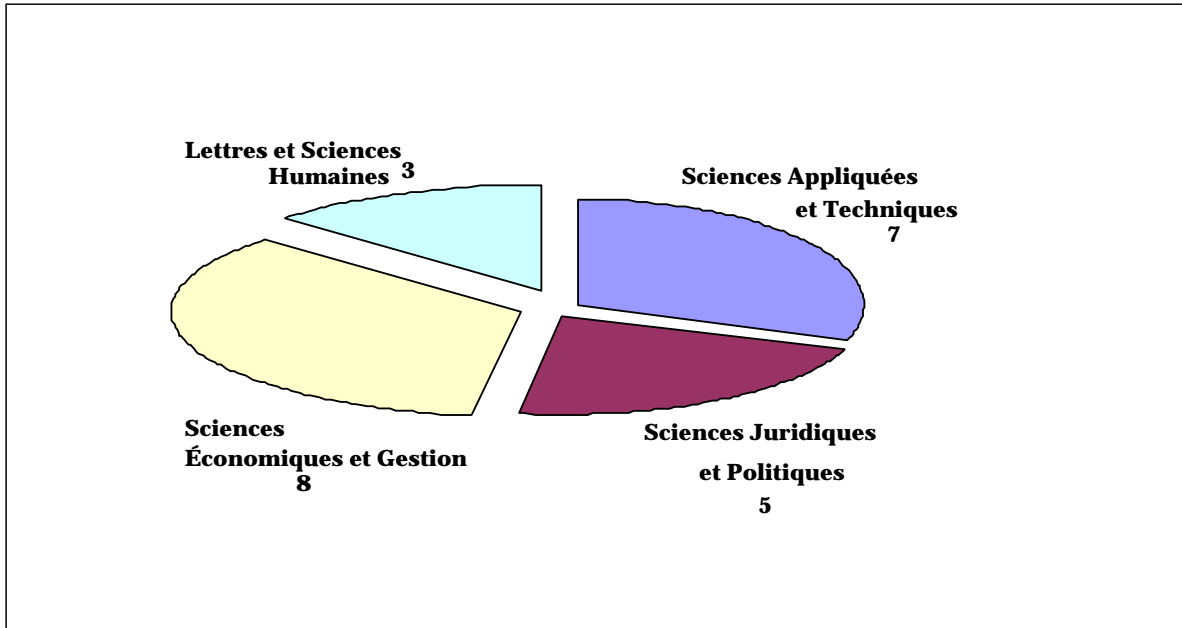
Si les recherches portant sur les migrants hautement qualifiés restent orientés sur les départs des populations sénégalaises vers l'Europe et l'Amérique, il est toutefois important de signaler que de nombreux enseignants en mathématiques, en physique et en chimie se sont rendus au Gabon et en Côte-d'Ivoire au cours de ces dernières années. Il semble certes difficile de connaître les destinations finales de ces migrants hautement qualifiés mais les quelques rares statistiques disponibles et collectées à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis indiquent qu'entre 1992 et 2002, ces établissements ont connu 62 départs.

⁸ Au Sénégal, il est courant d'entendre prononcer dans les milieux populaires l'expression « *Am chance mo geen am licence* » qui veut dire littéralement « avoir de la chance est mieux que obtenir un diplôme de licence ». Dans les chansons populaires, on pouvait relever « *Da ngay diang ba am keyit dé do am ligueey* », c'est-à-dire « On a beau avoir un diplôme prestigieux mais le travail n'est pas garanti ».

⁹ Aminata DIAW, 2002, « Entre L'Etat et la Nation : l'impossible lieu d'énonciation du politique en Afrique », Kampala, 10eme Assemblée Générale du CODESRIA du 8 au 12 décembre.

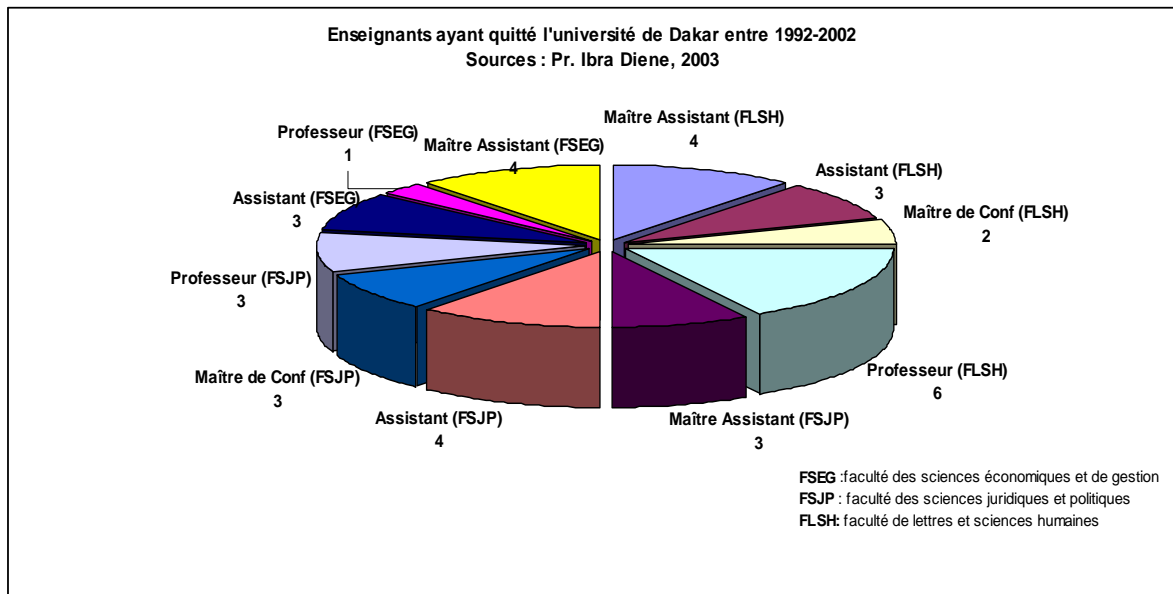
¹⁰ Les migrants sénégalais sont localisés en majorité dans les villes de Lombardie (Milan, Bergame, Brescia, Come), du Piémont (Turin Novara), de Vénétie (Venise, Vérone, Vicenze) et de Toscane (Prato).

¹¹ *Wal Fadjri* du mercredi 2 septembre 2009 « Université Cheikh Anta Diop de Dakar : Les enseignants privés de voyages d'études, faute d'argent ».



Enseignants ayant quitté l'Université de Saint-Louis entre 1992-2002

Sources : Pr. Ibra Diene, 2003.



Ces migrants hautement qualifiés nonobstant leur éloignement géographique ont cherché au cours des dernières années à contribuer au développement du Sénégal sans réellement se focaliser sur les transferts de fonds. C'est à cet effet qu'avec l'internet de nombreux sites ont été mis en ligne par des associations de travailleurs migrants sénégalais : <http://www.la-fes.org> - <http://www.senediaspora.org> - <http://www.sunugalsene.com> - <http://www.sununet.com>, etc. pour prendre part à l'actualité de leur pays d'origine.

Pour répondre aux problèmes liés au départ des universitaires, le gouvernement du Sénégal, à travers le Programme TOKTEN et avec l'assistance du PNUD, a mis en œuvre en 2002 un dispositif qui lui permet de bénéficier à court et moyen terme de l'expérience et de la compétence acquises par certains de ses nationaux sous d'autres cieux. Cette option est une des priorités

définies par le Président de la République et fait partie intégrante de la politique du gouvernement sénégalais (Cf. Annexes).¹²

Ainsi, la question des migrants hautement qualifiés est si préoccupante pour les autorités politiques sénégalaises que le président sénégalais, Abdoulaye Wade, a vivement critiqué la politique de "l'immigration choisie" française en annonçant qu'il fera signer un engagement décennal à chaque étudiant de son pays désireux de poursuivre ses études en France : « Désormais, je veux faire signer des engagements décennaux aux étudiants sénégalais qui auront ainsi l'obligation de revenir travailler pendant dix ans au Sénégal. Et je demanderai à la France de les appliquer (...) Je ne peux pas accepter que Nicolas Sarkozy me prenne des gens que le Sénégal a formés (...) ».¹³

Cette volonté de lutter contre le départ des migrants hautement qualifiés revient en permanence dans les discours officiels des autorités politiques sénégalaises. Lors de la cérémonie de remise de diplômes de boursiers sénégalais de la Fondation Ford, le ministre de l'Éducation soutenait que « la fuite des cerveaux est en train de causer des dommages incommensurables à nos pays qui ont d'innombrables défis. En revenant pour servir vos pays, vous offrez un bel exemple à méditer ».¹⁴

Plus récemment, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a bénéficié d'une initiative qui devrait doter des universités de cinq pays d'Afrique de la technologie des grilles informatiques pour aider à juguler la migration des diplômés africains en leur apportant les outils nécessaires à leurs recherches. Ce projet est né d'un « effort conjoint » entre le CNRS et l'initiative UNESCO-Hewlett-Packard dénommée « Passer de la fuite des cerveaux à leur reconquête en Afrique ».

Ces efforts, qui s'ajoutent aux rencontres internationales (colloques, symposiums, etc.) organisées récemment au Sénégal posent la question de la volonté de l'État de mieux gérer la migration hautement qualifiée. Le secteur de la santé est l'un des plus touchés par ces départs.

Le départ des professionnels de santé : ampleur, enjeux et impacts

S'il existe une catégorie qui a réellement été affecté par le départ de travailleurs hautement qualifiés, c'est bien le secteur de la santé. Cette tendance qui concerne toute l'Afrique n'épargne pas le Sénégal. Selon l'OMS un médecin africain sur 5 travaille à l'étranger en 2006 et chaque année c'est environ 20 000 médecins et infirmiers africains qui quittent l'Afrique. En cas de conflit armé c'est souvent la majorité des professionnels de santé qui tentent leur chance ailleurs. La migration des professionnels de santé a surtout concerné des migrants instruits, médecins et infirmiers pour la plupart. Les pharmaciens, qui ont la possibilité d'évoluer dans le secteur privé en tant que responsables d'officines, sont moins nombreux à vouloir émigrer. Ce secteur était déjà très rémunérateur au début des années 1980 et l'est demeuré pour ceux qui disposent de bons emplacements dans des zones densément peuplées par des catégories relativement aisées. L'ampleur de ce phénomène était insoupçonnée jusqu'à la publication des travaux de Clemens et Petterson en 2007. Ces chercheurs du Center for Global Development de Washington ont traqué la présence de professionnels de santé nés en Afrique et qui exercent à l'étranger dans les recensements des pays de l'OCDE. Ils ont ensuite comparé leurs résultats avec les données portant sur ceux qui officient au Sénégal. Leur étude révèle que 40 % des médecins et 27% des infirmiers nés au Sénégal exercent leur métier à l'étranger. Cette étude ne comptabilise pas le nombre d'infirmiers ayant changé de métiers. Ce phénomène est évoqué par Clemens et al (2007 : 9) : « a certain number of emigrated Senegalese nurses are not counted because they no longer work as nurses ». Il a également été observé et constaté dans nos enquêtes conduites aux États-Unis et en France. Ces résultats soulèvent certainement des questions éthiques à l'heure où les pays d'origine de ces professionnels manquent de ressources humaines. Mais une analyse plus

¹² Cf. http://www.diplomatie.gouv.sn/maeuase/index_tokten.htm

¹³ Nettali.com | 22 mai 2006 « Wade veut faire signer un engagement décennal aux étudiants sénégalais ».

¹⁴ *Le Soleil* du jeudi 11 juin 2009 « Fuite des cerveaux : Plaidoyer pour le retour des diplômés ».

sereine de cette situation montre que cette mobilité a contribué à développer la formation privée. Jusqu'en 2000, le Sénégal ne comptait qu'une école publique et une école privée de création récente consacrées à la formation des infirmières et des sages-femmes. En 2009, on dénombrait 19 écoles dont au moins une dans chaque capitale régionale. On a dénombré plus d'un millier de candidats au diplôme d'infirmier et à peu près le même nombre pour celui de sage-femme. Cet intérêt pour ces formations a d'ailleurs incité les autorités à relever le niveau de recrutement au Baccalauréat. La multiplication des écoles de formation d'infirmières et de sages-femmes est étroitement liée à la migration vers l'étranger. Cet engouement est lié aussi aux possibilités d'insertion dans les pays d'émigration. Durant la récente crise financière en 2008 et 2009, ce secteur a été très peu touché par les pertes d'emplois.

Malgré les difficultés évoquées par de nombreuses populations qui préfèrent se rendre à l'étranger, le Sénégal est demeuré au cours de ces dernières années un pays d'accueil pour de nombreuses populations africaines qui trouvent dans ce pays des conditions adéquates à leurs besoins professionnels.

B. Le Sénégal comme pays d'arrivée de migrants hautement qualifiés.

Le nombre d'étrangers vivant au Sénégal est passé de 119 000 en 1976 à 204 725 en 2002. Les données disponibles ne nous permettent pas de définir exactement la part des migrants hautement qualifiés mais elles laissent penser, contrairement à d'autres pays africains, que le Sénégal est un pays d'immigration même si les recherches qui portent sur les mobilités des populations continuent à le qualifier uniquement de pays d'émigration.

Les flux migratoires vers le Sénégal ont longtemps été nourris par l'arrivée de populations venues des pays limitrophes comme le Mali, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, la Gambie et la Mauritanie. Ces populations travaillaient surtout dans le commerce de textiles et de produits combustibles.

Avec la revendication démocratique qui a occasionné une situation d'instabilité politique dans de nombreux pays africains, le Sénégal a accueilli de nombreuses populations venues dans diverses parties de l'Afrique. En clair, le processus de démocratisation s'est déroulé dans un contexte de guerre civile aux conséquences dévastatrices au Libéria, en Sierra Léone, en Guinée Bissau, en Côte d'Ivoire, etc. Il s'est accompagné d'un étouffement des idées politiques et de l'oppression des identités culturelles et sociales peu favorables à l'épanouissement intellectuel. Ensemble, ces facteurs ont contribué à l'arrivée massive au Sénégal de migrants hautement qualifiés originaires de ces pays.

Ces arrivées de migrants africains hautement qualifiés ont très vite pris l'allure d'installation au Sénégal, un pays qui de par sa position géographique cherche à jouer un rôle de plaque tournante dans les différents échanges entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

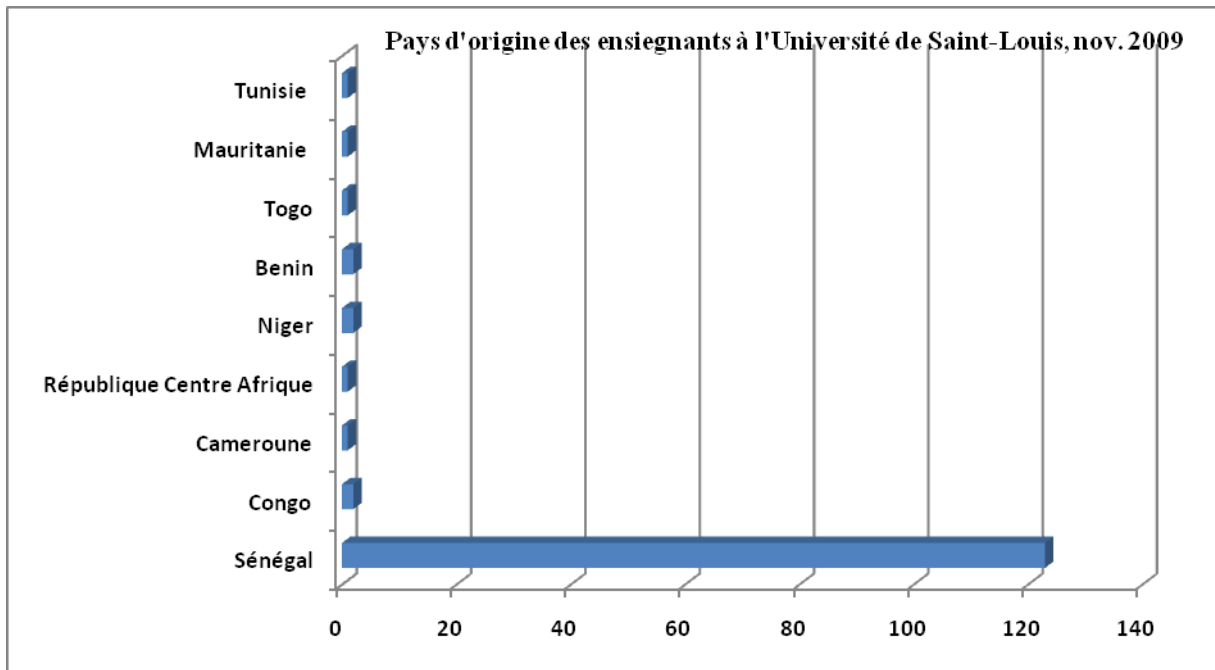
L'accueil de migrants hautement qualifiés au Sénégal se justifie également par les conditions géopolitiques internes du pays : sa stabilité est attestée par sa capacité à surmonter des crises politiques et par une véritable alternance politique, contrairement à d'autres pays de la sous-région africaine.¹⁵

En plus de la stabilité politique, le Sénégal abrite une des universités francophones les plus anciennes du continent noir, qui a depuis longtemps accueilli des étudiants et enseignants africains. Par conséquent ceux-ci sont déjà imprégnés des réalités culturelles, sociales et intellectuelles sénégalaises.

Pour certains migrants africains hautement qualifiés leur installation au Sénégal est souvent perçue comme provisoire, en attendant de rejoindre d'autres destinations européennes et américaines (USA et Canada). Il est important de signaler que des efforts d'acquisition de la nationalité sénégalaise ont parfois

¹⁵ G.-F. Fumont et S. Kante, 2009, « Le Sénégal : une géopolitique exceptionnelle », *Géostratégiques*, n°25, octobre.

été mobilisés stratégiquement pour acquérir des postes de responsabilité réservés aux citoyens sénégalais. C'est le cas par exemple du poste de directeur d'unité de formation et de recherche à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Les recherches que nous avons réalisées dans cette institution nous permettent d'affirmer que la présence de migrants hautement qualifiés n'est pas à négliger.



Sources : Service des Ressources Humaines, Université Gaston Berger, 2009.

L'université de Saint-Louis, au même titre que les autres institutions de l'enseignement supérieur sénégalais, a accueilli au cours de ces dernières années de nombreux migrants hautement qualifiés au sein du corps professoral. Ces recrutements ont été facilités par les mécanismes de diffusion des offres de postes. Avec les technologies de l'information et de la communication (TIC) et plus directement par le biais des sites web de ces institutions, les migrants étrangers hautement qualifiés ont accès aux mêmes informations et disposent des mêmes chances d'être recrutés car les appels d'offres ne font pas référence à la nationalité et aux lieux d'obtention des diplômes.

Contrairement à d'autres pays africains, au Sénégal, les enseignants étrangers participent à toutes les assemblées consultatives universitaires (assemblée de l'université, conseil de faculté, etc.), les encourageant ainsi à faire carrière dans leur pays d'accueil.

Dans les universités sénégalaises, le traitement salarial aguichant contrairement à d'autres pays africains est un facteur explicatif de l'arrivée de nombreux enseignants chercheurs au Sénégal. En outre du traitement et de la stabilité politique, les conditions de recherche constituent de véritables appâts qui attirent de nombreux migrants africains hautement qualifiés vers le Sénégal. Certains avantages comme les publications, les conditions de recherche et la possibilité d'effectuer des voyages d'étude constituent de réelles motivations qui incitent les chercheurs hautement qualifiés à venir au Sénégal.

Si les conditions économiques sont souvent évoquées pour expliquer l'arrivée au Sénégal d'universitaires hautement qualifiés, il n'en demeure pas moins que « *le motif essentiel qui est à la base de cet exode, est principalement politique (...) Très souvent, il s'agit d'un désaccord politique avec les pouvoirs en place (...) les cadres courent des risques physiques, en retournant au pays* ». ¹⁶ A

¹⁶Le Messager du 26 octobre 2004, discours d'Abdoulaye Wade Président du Sénégal.

l'université Gaston Berger de Saint-Louis par exemple, un enseignant d'origine centrafricaine s'est porté candidat aux dernières consultations électorales de son pays.

Cet engagement politique a suscité des réactions à la fois dans le pays d'établissement et le pays d'origine du candidat. S'il s'agit d'un cas isolé, il n'en constitue pas moins un signal fort dans le champ politique de la République Centrafricaine car habituellement, en Afrique, le regard politique de la diaspora venait de l'Europe ou des Etats-Unis.

Des exemples comme celui-ci n'auraient-ils pas des effets sur les relations diplomatiques entre pays d'arrivée et pays de départ de migrants hautement qualifiés ? Ces migrants hautement qualifiés sont-ils suffisamment en sécurité pour s'investir à distance dans la vie politique de leur pays d'origine ? Quel est l'avenir du transnationalisme politique, dans un contexte où les migrations hautement qualifiées prennent davantage d'ampleur ?

Il est pertinent d'évoquer la question du transnationalisme politique si l'on sait que le Sénégal a longtemps servi « d'arrière-boutique » à de nombreux opposants africains qui étaient des enseignants dans les universités locales. A l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et à l'université Gaston Berger de Saint-Louis, des réunions ont été organisées par des étudiants et enseignants mauritaniens à la veille des dernières élections présidentielles de leur pays d'origine.

Parallèlement à la mobilité des enseignants étrangers, les universités et écoles du Sénégal attirent de nombreux étudiants d'Afrique francophone. En provenance de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Maroc, de la Mauritanie, du Congo, du Tchad, du Mali ou du Cameroun, ils étaient en 2003 plus de 1 800 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar contre environ 1 300 en 1998.

A présent, dans les établissements publics sénégalais, les filières qui attirent le plus les étudiants étrangers sont la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (plus de la moitié des étudiants étrangers sont dans cette filière), et la Faculté des Sciences et des Techniques.

Certains des ces étudiants sont venus au Sénégal dans le cadre d'échanges interuniversitaires. C'est le cas à l'université Gaston Berger de Saint-Louis où il existe dans la politique de recrutement d'étudiants un quota réservé aux demandes venues de l'étranger. D'autres étudiants viennent au Sénégal de leur propre moyen ou en obtenant une bourse d'étude ou de recherche de leur pays.

Certains de ces étudiants restent au Sénégal à la fin de leur formation pour exercer dans des structures de recherche, de formation, etc. Si pour certains, les études au Sénégal constituent une stratégie pour rejoindre l'Europe ou l'Amérique pour y trouver du travail ; pour d'autres, l'arrivée au Sénégal se justifie par la volonté de compléter leur formation.

D'autres grandes écoles publiques ou privées comme l'Ecole Supérieure Polytechnique, l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication, l'Institut Africain de Management, l'Ecole Supérieure des Transports et de Logistique, l'Institut International des Sciences et de la Technologie, etc. accueillent chaque année de nombreux étudiants étrangers.

Cette situation a pris des proportions importantes et s'explique, en partie, par l'installation au Sénégal de nombreux établissements français, canadiens ou américains en partenariat avec des institutions sénégalaises pour offrir à partir de Dakar une partie de leur formation avec la possibilité de poursuivre les études en Europe, au Canada ou aux Etats-Unis.¹⁷

¹⁷ De nombreuses institutions universitaires privées ouvertes récemment à Dakar ont établi des partenariats avec des universités ou collèges français, canadiens ou américains, tels l'Université d'Évry Val d'Essonne, la Suffolk University de Boston. Leurs initiateurs sont souvent des Sénégalais diplômés d'universités occidentales, qui ont gardé de bons rapports avec leurs anciens recteurs, directeurs de département ou simples professeurs. Certaines de ces institutions dispensent une partie du programme à Dakar et l'autre au campus principal de l'institution partenaire, selon le grade de l'étudiant. Souvent, des professeurs européens ou américains viennent eux-mêmes dispenser leurs cours à Dakar. Même si les modalités d'enseignement diffèrent un peu ces établissements délivrent les mêmes diplômes que leurs homologues du Nord.

Ainsi, « avec la délocalisation d'établissements étrangers à Dakar, le Sénégal est pour de nombreux parents d'étudiants étrangers un pays test pour mesurer la détermination de leurs enfants avant d'engager des études supérieures en Europe, au Canada ou aux Etats-Unis d'Amérique» (Entretiens réalisés à Dakar le 23 octobre 2009).

C. Quels enjeux et perspectives pour la migration hautement qualifiée sénégalaise ?

Actuellement le Sénégal est à la fois un pays d'envoi et d'accueil de migrants hautement qualifiés. Cette situation ne cesse de croître avec la recherche de traitements valorisants et de meilleures conditions de travail. Parallèlement, de nombreuses populations sont obligées de partir, abandonnant leurs activités au Sénégal à cause des pressions familiales. Le portrait d'Ablaye nous permet d'illustrer des sentiments de regrets éprouvés par certains migrants hautement qualifiés (Tandian, 2006).

Ablaye est arrivé à Toulouse, en France, après avoir obtenu un diplôme de Licence au département d'Anglais à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Avant de venir en France, en plus de ses enseignements suivis à l'université, il dispensait des cours dans un des lycées de Rufisque dans la région de Dakar. Pour nous expliquer les raisons de sa migration, il nous rapporte les propos d'un de ses parents qui lui disait assez souvent « vous les jeunes vous aimez beaucoup l'école ! Pourquoi toutes ces longues études ! Dans la vie on peut réussir sans les livres ! Allez en Italie et vous serez riches un jour ! ».

Avec un tel discours qui lui était destiné quotidiennement, Ablaye était contraint de quitter le Sénégal pour faire comme les autres, nous dit-il. Il a réussi à venir en France en obtenant une préinscription à l'Université de Toulouse le Mirail. Quelques jours après son arrivée à Toulouse, il est confronté aux réalités de la vie en France. D'un air désolant, il nous dit que activités à Toulouse se résument à faire soit la « plonge » dans un restaurant soit « le gardiennage » dans les commerces ou le métro alors qu'il espérait décrocher « un poste d'enseignant contractuel dans un lycée [...] » (Tandian, 2006 : 14).

Des instruments politiques devraient être mis en place afin de contrôler la migration de travailleurs qualifiés de, vers et à travers le Sénégal tout en tenant compte de la fuite des cerveaux. Les dernières recherches posent la question de la reconsidération des hypothèses concernant la migration des personnes hautement qualifiées (Clemens 2009). En analysant les impacts liés à cette catégorie de migration, on remarque que certains flux ont revalorisé des secteurs et orienté vers la formation de nouveaux candidats. L'impact sur le système de santé n'est pas suffisamment connu mais il semble que le départ n'a nui ni à la formation ni à la pratique. De plus, pour chaque secteur, les problèmes semblent plus liés au fonctionnement du système qu'à la migration des effectifs.

Pour mieux répondre à la question de la migration des personnes qualifiées, un certain nombre de changements doivent être mis en oeuvre :

- Etablir un recensement exhaustif des travailleurs migrants hautement qualifiés de, vers et à travers le Sénégal en impliquant les associations de la société civile et les autorités consulaires pour leur identification.
- Encourager l'établissement de conventions de coopération scientifique entre le Sénégal et les pays de destination afin de faciliter la mobilité des travailleurs migrants hautement qualifiés.
- Encourager la mise en place de nouveaux enseignements et programmes de recherche portant sur des spécialisations que les migrants sénégalais hautement qualifiés exercent à l'étranger.
- Développer les technologies de l'information et de la communication pour permettre aux travailleurs migrants hautement qualifiés de réaliser des visioconférences et téléconférences à partir de leur pays d'établissement.

- Organiser la circulation des enseignants et des chercheurs, en fonction des intérêts, besoins et demandes du Sénégal et des pays où se rendent les travailleurs migrants hautement qualifiés. Cette circulation permet des échanges sans que cela ne débouche sur la fuite des cerveaux, c'est-à-dire une perte de substance au niveau des cadres universitaires.
- Revaloriser les traitements des enseignants et chercheurs locaux afin de canaliser leur mobilité à travers le Sénégal.

Bibliographie

- BERLAND, Y. Mission “Démographie hospitalière”, Ministère de la santé et des solidarités, 2006, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublis/064000845/index.shtml>.
- BUNDRED P. E. Lewitt C. Medical migration. 2000, “Who are the real losers ? The lancet”, Issue n° 9225, vol. 356 pp. 245-246.
- CLEMENS M. & PETERSSON G., 2006, Medical leave: a new database of health professional emigration from Africa, CGD Note, Washington, http://www.cgdev.org/doc/Data/Africa_health_emigration.xls.
- CLEMENS M. & PETERSSON G., 2007, “New data on African health professionals abroad”, Working Paper 95, Center for Global Development, <http://www.cgdev.org>.
- CLEMENS M., 2007, “Do visas kill ? Health effects of African health professional emigration”, Working Paper 114, Center for Global Development, http://www.cgdev.org/files/13123_file_Clemens_Do_visas_kill_
- CLEMENS M., 2009, Skill flow: a fundamental reconsideration of skilled-Worker mobility and Development, Working paper 180, august, Center for Global Development.
- DIENE Ibra, 2003, « La fuite des cerveaux dans l’enseignement supérieur : impact et solutions », Communication présentée à la Conférence Internationale sur l’Enseignement Supérieur et la Recherche, Dakar, 30 octobre – 1er novembre.
- LOITRON M., 2007, « Trois orientations pour limiter la pénurie de médecins en Afrique », Briefing paper, avril, Capafrique.
- FARGUES P., 2006, « Les migrations en Afrique du Nord et au Moyen Orient, vues du Sud », http://www.cerisciencespo.com/themes/projets/documents/cr_211206.pdf.
- OCDE, 2004, “Tendances des migrations internationales SOPEMI”, <http://www.oecd.org/dataoecd/46/35/37965509.pdf>
- STILLWELL B., DIALLO K., ZUM P., VULJICIC M., ADAMS O., DAL Poz M., 2004, “Migration of health care workers from developing countries: strategic approaches to its management” *Bulletin of the World Health Organization*, http://www.who.int/bulletin/bulletin_board/82/stilwell1/en/.
- TALL S. M., 2009, *Investir en ville, les émigrés et l’habitat à Dakar*, Paris, Editions Karthala.
- TANDIAN A., 2006, « Formes et figures migratoires des Sénégalais en Europe méditerranéenne », Liège, CEDEM, Université de Liège/Fondation Francqui, 145 p.
- TANDIAN A., 2008, « Les migrants sénégalais en Italie. Entre regrets et résignation » in Momar-Coumba DIOP, *Le Sén égal des migrations : mobilités, identités et sociétés*, Paris, Editions Harmattan, pp. 368-389.

Annexe

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

N° 028 MAEUASE/SG/CT1

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE L'UNION AFRICAINE ET DES
SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

Dakar, le 13 mars 2002

1. Introduction

Il est avéré que certains professionnels les plus reconnus au monde sont natifs des pays en développement. Cependant, il a été constaté que la majeure partie résident à l'étranger. Ainsi, le plus souvent, leurs pays d'origine ne bénéficient pas de leurs compétences. Ce phénomène, communément appelé « fuite des cerveaux » a affecté considérablement la quantité et la qualité du capital humain disponible pour leurs pays qui s'efforcent d'atteindre un développement durable.

Pour faire bénéficier aux pays en développement de leurs experts nationaux expatriés, le PNUD a mis en œuvre, depuis près de vingt deux ans, un important programme nommé TOKTEN (Transfer Of Knowledge Through Expatriate Nationals ou « transfert des connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés).

Plusieurs pays, comme la Chine (1690 experts depuis 1980), l'Inde (470 experts de 1980 à 1995), l'Iran (280 experts depuis 1991), la Pologne (126 experts de 1991 à 1999), la Palestine (200 experts depuis 1995), la Turquie (900 de 1977 à 1999), etc. connaissent, de par ce programme, des avancées technologiques et économiques remarquables

Dans le contexte d'un programme TOKTEN, les cadres et experts expatriés des pays en voie de développement retournent dans leurs pays d'origine pour de courtes périodes, d'une semaine à trois mois afin de mettre à disposition les connaissances qu'ils ont acquises à l'étranger, avec comme principale motivation de prendre part au développement de leur pays. Sollicités dans le cadre d'un volontariat pour des missions souvent confiées à des experts internationaux qui ne sont pas plus qualifiés qu'eux, les consultants TOKTEN ont l'avantage de la connaissance du terrain et leurs services sont nettement moins onéreux que ceux accomplis par les experts internationaux.

C'est ainsi que les résultats obtenus au cours des deux dernières décennies d'exécution dudit programme, ont permis de constater, un réel transfert de connaissances à un coût réduit, souvent avec des économies de 50% à 70 % et ce dans un délai relativement court. En effet, les consultants TOKTEN n'ont besoin d'aucune période d'adaptation linguistique ni culturelle. Leurs interventions permettent de nouer des contacts durables avec l'assurance d'un suivi ex-post des projets.

En faisant recours à cette expertise, les bénéficiaires vont trouver solution à leurs problèmes à un coût nul avec la prise en charge par le PNUD, des frais de déplacement et des perdiems. Les consultants, pour leur part, vont tirer une grande satisfaction morale en contribuant, par ce biais, au développement de leur pays.

2. TOKTEN Sénégal

A la demande du Président de la République Son Excellence Maître Abdoulaye Wade, le PNUD a mis à la disposition du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union Africaine et des Sénégalais de

Extérieur, des ressources d'un montant de 200,000 \$ EU, sous forme d'un projet de trois ans, en vue du financement du TOKTEN Sénégal. Les objectifs immédiats peuvent être résumés en trois points :

- Permettre au Sénégal, grâce à la mise en place du programme TOKTEN, de disposer des compétences nationales expatriées en mesure de contribuer au développement économique et social du pays ;
- Développer des mécanismes efficaces de mobilisation des ressources et de partenariat ainsi que des modalités pour l'identification et le recrutement des experts et s'assurer des financements en provenance du secteur public, des bailleurs de fonds, du secteur privé et de la société civile ;
- Répondre de manière flexible et à temps aux besoins du gouvernement au niveau de la définition et de l'exécution des politiques par la mise à disposition rapide d'une expertise internationale de haut niveau.

3. Cadre institutionnel de mise en œuvre du projet

- Le gouvernement représenté par le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union Africaine et des Sénégalais de l'Extérieur entreprendra, en collaboration avec le PNUD les démarches nécessaires, en vue d'une bonne information sur les objectifs et buts du programme TOKTEN, au niveau du grand public. Un coordonnateur a été désigné, à cet effet, appuyé par un personnel technique recruté par le PNUD, chargé de la mise en place au sein du Ministère d'un site Web avec une base de données sur le TOKTEN ;
Un Comité national interministériel de pilotage, assurera la sélection :
 - des entités bénéficiaires sur la base des requêtes présentées par celles-ci,
 - des consultants répondant aux exigences de ces requêtes ;
- Les entités bénéficiaires (administration publique, secteur privé, collectivités locales, ONG et Associations) mettront à la disposition des consultants les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de leur mission (locaux, salles de conférence, personnel d'appui, équipement et matériel bureautique et le transport local durant la mission) ;
- Le Bureau d'Appui aux Projets des Nations Unies (UNOPS), se chargera de la mise en route des consultants (émission des billets d'avion, assurance voyage et maladie), ainsi que tous les supports nécessaires à l'identification des consultants sénégalais expatriés et au recueil des données à ce niveau (base de données) ;

4. Modalités pratiques

Pour le recrutement de l'expert TOKTEN, des termes de référence détaillés incluant les objectifs, les résultats escomptés mesurables et leur impact ainsi que les plans de travail seront préparés par chaque entité bénéficiaire, qui les transmettra à la structure d'exécution du projet, au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Union Africaines et des Sénégalais de l'Extérieur.

Les termes de référence doivent cerner la nature des problèmes pour lesquels l'assistance des experts est requise (quels seront les bénéficiaires de cette assistance et le rôle précis de ces experts). La structure d'exécution, devra, si nécessaire, exiger une liste des besoins en documentation et en équipements. L'entité bénéficiaire prendra en charge, l'appui technique et logistique du consultant durant sa mission.

Le PNUD prendra en charge pour les services du Consultant TOKTEN :

- Un billet d'avion aller-retour en classe économique, par la route la plus directe du lieu de résidence du consultant jusqu'à son lieu d'affectation au Sénégal ;

- Une somme forfaitaire fixe de 300 dollars US destinée à couvrir les faux frais (transport à l'aéroport, visas, communications téléphoniques, taxes d'aéroport, etc.) ;
- Une indemnité journalière de subsistance, payable en monnaie locale au taux des Nations Unies au Sénégal au moment de la mission. Cette indemnité sera réduite à 50% si le gouvernement ou l'entité bénéficiaire accorde un hébergement au consultant ;
- Une assurance de voyage du consultant ;
- Une assurance médicale du consultant pendant la durée de sa mission au Sénégal.

5. Secteurs d'intervention :

Les missions TOKTEN concernent une gamme de domaines dont entre autres :

- Agriculture ;
- Etudes urbaines ;
- Géographie ;
- Gestion d'entreprise ;
- Gestion de l'eau ;
- Hygiène et sûreté industrielles ;
- Industrie alimentaire ;
- Informatique ;
- Droit de la propriété intellectuelle ;
- Médecine et santé publiques ;
- Opérations bancaires ;
- Sciences économiques ;
- Sciences environnementales ;
- Sciences marines ;
- Télécommunications ;
- Télédétection en imagerie par satellite
- Assurances etc.

Pour plus d'informations sur les modalités de participation, visitez le site Internet de UNOPS : http://www.diplomatie.gouv.sn/maeuase/index_tokten.htm ou contactez le Ministère des Affaires Etrangères:

tokten2005-senegal@diplomatie.sn